

Atesse Royale,

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Madame la Vice-présidente du Parlement européen,

Madame la Secrétaire Générale adjointe de la CEEAC,

Monsieur le Président en exercice de la COMIFAC,

Distingués invités en vos titres et qualités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous accueillir à mon tour ici à Bruxelles.

Permettez-moi de remercier tous les membres du PFBC, en particulier la CEEAC et la COMIFAC, pour leur collaboration, ainsi que la Belgique, l'Allemagne et l'Union européenne pour leur appui technique et financier à l'organisation de ces journées.

Cette journée-ci sera consacrée pour l'essentiel à un dialogue politique de haut niveau concernant la protection des forêts du bassin du Congo et de leur biodiversité. J'espère qu'elle débouchera sur une « Déclaration de Bruxelles » qui fera date.

Des centaines d'experts en Afrique et de par le monde se sont penchés sur cette problématique. Aujourd'hui les stratégies à adopter et les mesures à prendre pour sauver ce patrimoine unique de l'humanité sont bien connues. Nous savons ce qu'il faut faire, mais on est loin de le faire suffisamment fort et bien. Pour ce faire, il faut une grande ambition politique des chefs d'Etat et des Gouvernements des pays membres de la CEEAC et de la COMIFAC. Il faut aussi la volonté politique renforcée de leurs Partenaires techniques et financier de les aider à sauver leurs forêts. Ces derniers y ont tout intérêt. Car leurs citoyens subiront directement ou indirectement les dérèglements climatiques résultant de la réduction des surfaces forestières. La disparition de nombreuses espèces affectera les générations futures, non seulement en Afrique mais aussi dans le reste du monde.

Voulons- nous que les éléphants et les rhinocéros deviennent les dinosaures du XXIe siècle ? Nos descendants nous le reprocheraient vivement !

Sans volonté politique forte au plus haut niveau, la protection des forêts en Afrique et ailleurs échouera donc. C'est pourquoi la Facilitation belge du PFBC a voulu mettre le dialogue politique au centre de cette journée.

Excellences, distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Les forêts du bassin du Congo sont heureusement moins dégradées que celles des autres bassins forestiers tropicaux de la planète. La situation est beaucoup plus préoccupante en Amérique du Sud et centrale, ainsi que dans le Sud-est asiatique. Il n'en reste pas moins que selon des estimations publiées récemment par le WWF, 12 millions d'hectares de forêts pourraient avoir disparu entre 2010 et 2030 dans le bassin du Congo. Ceci représente quatre fois la surface de la Belgique. Cette déforestation renforcera non seulement certains dérèglements climatiques, mais affectera aussi gravement la biodiversité dans le bassin par la destruction des habitats, ainsi que les perspectives de développement des populations locales.

La protection des Forêts du bassin du Congo ne pourra toutefois pas se concrétiser sans une forte solidarité et une coopération efficace entre les Etats membres du Partenariat. D'importants biotopes forestiers sont partagés par plus d'un pays dans le bassin. Je pense notamment à l'important puits de carbone que sont les tourbières partagées par la République du Congo et la RDC, ou à l'habitat forestier des gorilles de montagne réparti entre l'Ouganda, la RDC et le Rwanda sur les crêtes de la chaîne des Virunga. Par ailleurs, des menaces sous-régionales ou transfrontalières se sont développées ces dernières années. Il s'agit des groupes armés transfrontaliers qui circulent dans la sous-région, s'y livrent au braconnage à grande échelle et y malmènent les populations locales.

Le renforcement du PFBC et d'autres mécanismes de solidarité et de coopération sous-régionale et transfrontalière est donc indispensable.

Mais un renforcement de la solidarité et de la coopération Nord-Sud est tout aussi crucial.

Il s'agit non seulement des financements de projets de développement des populations vivant dans les forêts ou dans leur voisinage et de l'aide apportée pour améliorer la gouvernance des forêts, des aires protégées et de la biodiversité. Il s'agit aussi de rendre plus efficace la lutte à l'échelle mondiale contre le trafic illégal de bois et d'espèces protégées.

Excellences, distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

J'ai la conviction qu'il est encore temps d'agir. Mais il est urgent d'agir avec force et détermination, car les défis à relever sont immenses, complexes et imminents.

Pensez notamment à la pression démographique en Afrique, aux besoins en énergie des populations locales dépourvues d'électricité, à la demande croissante de matières premières, dont le bois, dans le monde, à la mondialisation du trafic illégal d'espèces protégées, à la prolifération de groupes armés transfrontaliers engagés dans les forêts dans le braconnage, dans l'exploitation et le trafic illégal de minerais.

**Pour relever ces défis les responsables du Nord et du Sud devront fédérer leurs forces. Ils devront faire preuve d'une volonté politique inébranlable et solidaire, forgée par l'optimisme de la volonté.**

**Je vous remercie de votre attention.**

**François-Xavier de Donnea**

**Facilitateur du PFBC**

**28 novembre 2018**